

226C1204
FR0010417345-FS0693

3 août 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 août 2026, la société de droit américain RA Capital Management, L.P.¹ (200 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116 Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds RA Capital Healthcare Fund L.P. dont elle assure la gestion, a déclaré que le fonds RA Capital Healthcare Fund L.P. a franchi en hausse, le 3 août 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte dudit fonds, 18 288 220 actions DBV TECHNOLOGIES² représentant autant de droits de vote, soit 5,82% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société DBV TECHNOLOGIES⁴.

¹ Contrôlée par MM. Peter Kolchinsky et Rajeev Shah.

² Dont 3 657 644 ADS représentant 18 288 220 actions DBV TECHNOLOGIES.

³ Sur la base d'un capital composé de 314 375 382 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Cf. notamment communiqué de presse de la société DBV TECHNOLOGIES en date du 30 juillet 2026.